

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
MAIRIE DE SAINT MARS LA REORTHE**

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à dix-neuf trente, le conseil municipal de la commune de **SAINT MARS LA REORTHE**, légalement convoqué le 25/03/2026 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Patrice BERTRAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : Patrice BERTRAND, Laydie PASQUIER, Charlotte de VILLIERS, Aurélien GIRAUDON, Virginie AUDUREAU, Sylvie CAILLAUD, Emilie DESLANDES, Alexandra FONTENEAU, Pierre GABARD, Yannis LIBAUD, Vincent MICHEL, Jean-Jacques MOURGEOTTE, Christine NAULIN, Raphaël PIET, Cyril RAUTURIER.

Secrétaire de séance : Alexandra FONTENEAU

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

2026-20-06 - DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Vu la circulaire du Ministère de la Défense en date du 26 octobre 2001 ;

Vu l'instruction du 24 avril 2002 relative aux correspondants défense ;

Considérant le renouvellement du Conseil Municipal ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (14 voix « Pour », 1 « Abstention ») :

- désigne **Jean-Jacques MOURGEOTTE** en qualité de correspondant défense.

Le Secrétaire de séance,
Alexandra FONTENEAU



Le Maire,
Patrice BERTRAND

